FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Niveau Débutant

DE LA MATERNELLE À LA 12e ANNÉE

PC
2065
A319
F8
1991
gr.K-12

CURRGDHT

Édition finale

LANGUAGE SERVICES
Alberta EDUCATION

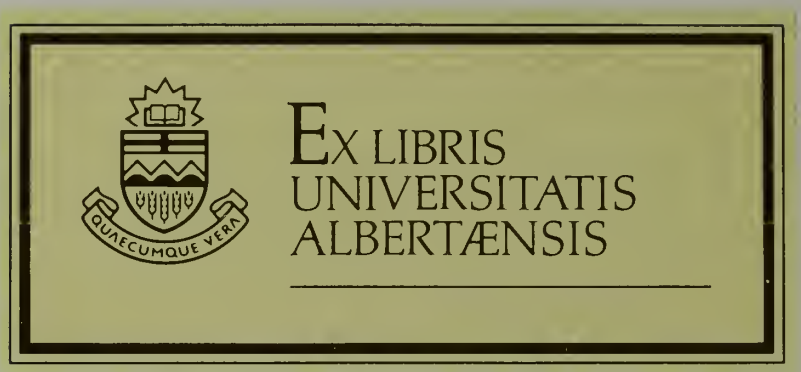
QUÆCUMQUE VERA
EX LIBRIS
UNIVERSITATIS
ALBERTÆNSIS

FRANÇAIS *LANGUE SECONDE*

PROGRAMME D'ÉTUDES

Niveau Débutant

DE LA MATERNELLE À LA 12e ANNÉE

Alberta
Education
1991

Dépôt légal - Quatrième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGUE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Language Services.
Français langue seconde programme d'études : niveau débutant : de la maternelle à 12e année.

ISBN 0-7732-0717-1

1. Français (Langue) - Étude et enseignement - Alberta - Anglophones. I. Titre

PC2012.A333 1991 440.707123

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent document à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

© 1991, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160, Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Des exemplaires sont disponibles au Learning Resources Distribution Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

UNIVERSITY LIBRARY
UNIVERSITY OF ALBERTA

Table des matières

Remerciements v

Préface ix

Introduction 1

Raison d'être 3

Philosophie 4

Définitions des attentes pour l'apprenant 7

Attentes globales pour l'apprenant de la maternelle à la 12e année 9

Attentes générales pour l'apprenant : niveau Débutant 10

Attentes spécifiques pour l'apprenant : niveau Débutant 12

Cours du niveau secondaire deuxième cycle 15

Français 13 (Français Débutant 1/2) 15
Français 10 (Français Débutant 2/3) 17

Glossaire 19

Ressources didactiques de base 22

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta tient à remercier les personnes suivantes de leur précieuse contribution :

Concepteurs de la version finale

Mme Denise Bourassa, Edmonton Public School District, St. Albert School District (1987-90)
Mme Lisa Caouette, Edmonton Public School District (1989-91)
M. Wally Lazaruk, Ph. D., Alberta Education (1987-91)
M. Larry Vandergrift, Edmonton Christian High School (1989-90)

Concepteurs des versions préliminaires et consultants

Mme Yvonne Hébert, Ph. D., University of Calgary (1989)
M. Peter Heffernan, University of Lethbridge (1990-91)
Mme Gladys Jean, Edmonton Catholic School District (1987-88)
M. Ihor Kruk, County of Strathcona (1988-89)
Mme Lea Kulmatycki, Edmonton Public School District (1989-90)
M. Daniel Royer, Edmonton Catholic School District (1988-89)

Équipe pédagogique responsable de la ratification du niveau Débutant

Mme Julie Arsenault, St. Paul's Elementary School, Fort McMurray
Mme Janice Gafka, Fort Kent Elementary School, Fort Kent
Mme Elizabeth Gardner, McGrath Elementary School, Peace River
Mme Frances Graham, Bishop Grandin Senior High School, Calgary
Mme Linda Henley, Turner Valley School, Turner Valley
Mme Leah Jobs, County Central High School, Vulcan
Mme Carolyn Johnson, Edgemont Elementary School, Calgary
Mme Tammy Jorgenson, Ponoka Composite High School, Ponoka
Mme Lori Karwandy, George Davison Elementary School, Medicine Hat
Mme Leanne Robertson, Hillside Community School, Grande Prairie
Mme Teresa Sdao, Mount Carmel School, Edmonton
Mme Beverly Shields, F. R. Haythorne Junior High School, Sherwood Park
Mme Josephine Sibilani, St. Francis Xavier School, Edmonton
M. Jack Van Vliet, Central Elementary School, Red Deer
Mme Lucille Victor, Richard F. Staples Secondary School, Westlock

Comité spécial du français langue seconde

Mme Christiane Abdel-Kader, Calgary Public School District
Mme Cécile Bonnar, Calgary Roman Catholic School District

Comité spécial du français langue seconde (suite)

M. Bill Buchanan, Alberta Distance Learning Centre
Mme Lisa Caouette, Edmonton Public School District
M. Rémi Gagnon, Lakeland School District
Mme Judy Goldsworthy, Strathcona-Tweedsmuir School, Okotoks
M. Peter Heffernan, University of Lethbridge
M. Ken Klukas, Grande Prairie School District
M. Wally Lazaruk, Ph. D., Language Services Branch, Alberta Education, président du comité
M. Edmond Levasseur, Edmonton Catholic School District
M. Émile Mandin, Edmonton Regional Office, Alberta Education
Mme Bozena Shanahan, Edmonton Public School District

Réaction aux documents préliminaires par l'intermédiaire de comités

Mme Susanne Bechtold, Calgary Public School District (1988-89)
Mme Luba Diduch, Edmonton Catholic School District (1987-89)
Mme Darlene Jones, Edmonton Public School District (1988-89)
Mme Denise Kowalski, Medley School District (1987-88)
Mme Katherine Mueller, Calgary Public School District (1988-89)
Mme Claudette Nadon, Edmonton Catholic School District (1988-89)
M. John O'Hanley, County of Strathcona (1987-88)
M. Douglas Parker, Ph. D., University of Alberta (1988-89)
M. Douglas Petherbridge, Ph. D., University of Lethbridge (1988-89)
Mme Susan Poules, County of Vulcan (1988-89)
Mme Claudette Tardif, Ph. D., Faculté Saint-Jean, University of Alberta (1988-89)

Comité coordonnateur du programme de langues secondes et du programme bilingue (immersion partielle)

M. Dominique Abrioux, Ph. D., vice-président adjoint, Affaires académiques, Athabasca University
M. Bill Buchanan, enseignant, Alberta Distance Learning Centre
M. Brian Callaghan, directeur général, Mount Rundle School Division
Mme Melody Kostiuk, enseignante, Father Kenneth Kearns School, Sherwood Park
M. Wally Lazaruk, Ph. D., directeur adjoint, Language Services Branch, Alberta Education, président du comité
M. Edmond Levasseur, consultant, Langues secondes, Edmonton Catholic School District
M. Émile Mandin, consultant, Edmonton Regional Office, Alberta Education

Mme Sheila McLeod-Risseeuw, consultante, Anglais langue seconde et Enseignement multiculturel, Calgary Public School District
Mme Cheryl Osland, enseignante, Ardrossan Junior/Senior High School
M. Robert Schediwy, enseignant, Sir Winston Churchill High School, Calgary
M. George Sebest, directeur, Peter Svarich School, Vegreville
Mme Susie Séguin, enseignante, Ben Calf Robe School, Edmonton
Mme Sandy Umpleby, directrice adjointe et enseignante, Alexandra Junior High School, Medicine Hat
Membres de droit :
M. Gérard Bissonnette, directeur, Language Services Branch
M. Adrien Bussière, ancien directeur, Language Services Branch

Nous remercions aussi Mme Kathleen MacIsaac pour son analyse des ressources didactiques de base pour le français langue seconde.

Que l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) veuille bien trouver ici l'expression de notre gratitude envers elle pour son parrainage, avec l'appui financier du Secrétariat d'État du Canada, de l'Étude nationale sur les programmes de français de base. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a puisé abondamment dans les résultats de cette étude pour la conception de son programme d'études multidimensionnel intégré. M. H.H. (David) Stern, Ph. D., M. Raymond Leblanc, Ph. D., Mme Gisèle Painchaud, Ph. D., M. Clarence LeBlanc, M. Roger Tremblay, Mme Yvonne Hébert, Ph. D. et Mme Birgit Harley, Ph. D., ont fourni des idées stimulantes pour le rapport final de l'Étude nationale sur les programmes de français de base, document dont se sont inspirés les concepteurs dans l'élaboration du programme de français langue seconde en Alberta. La coordination de la participation interprovinciale à ce projet a été assurée de façon très efficace par Mme Janet Poyen.

Nous tenons en outre à remercier les traducteurs de la version française, Mme Nésida Loyer et M. Alain Loyer, les réviseurs de la version française, Mme Jocelyne Verret-Chiasson et Mme Jocelyne Bélanger, ainsi que les agents de relations publiques, Mme Jean Olynyk et Mme Eva Polis, pour leur aide à la conception graphique du présent document. Nous devons aussi mentionner l'appui de M. René Mathieu, coordonnateur de programmes, à l'ancienne Curriculum Support Branch. Nous désirons encore exprimer notre gratitude envers Mme Louise Chady, responsable de la production des documents, et tout particulièrement envers Mme Cécile Comeau, chargée du traitement de texte, pour la patience dont elle a fait preuve lors de la révision des différentes versions du présent programme.

Nous remercions aussi les nombreux individus et les groupes qui ont pris le temps de nous faire part de leurs commentaires au sujet de ce programme.

Préface

Le programme d'études de français langue seconde est un document légal qui précise ce que les élèves de l'Alberta devraient apprendre en français langue seconde depuis la maternelle jusqu'à la 12e année. Ces attentes pour l'apprenant (connaissances, habiletés et attitudes) sont exprimés à trois niveaux : **Débutant, Intermédiaire** et **Avancé.**

Ce document contient une raison d'être, un énoncé de philosophie et des attentes pour l'apprenant au niveau global, général et spécifique, pour le niveau **Débutant.** Il offre aussi une description des cours au niveau secondaire deuxième cycle pour le niveau **Débutant**, ainsi qu'un glossaire de termes et une liste des ressources didactiques de base.

Le programme de niveau **Débutant** a reçu l'approbation du Ministre pour sa mise en œuvre en septembre 1992.

APPROBATION MINISTÉRIELLE POUR LE NIVEAU DÉBUTANT DU PROGRAMME DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE (DE LA MATERNELLE À LA 12e ANNÉE)

Je soussigné, Jim Dinning, ministre de l'Éducation dans la province de l'Alberta, approuve par la présente l'utilisation, dans les écoles de la province, du Programme d'études pour le niveau Débutant du programme de français langue seconde (de la maternelle à la 12e année) ci-joint, en vertu de l'article 25(1) de la School Act.

La date de mise en œuvre à l'échelle provinciale du programme susmentionné a été fixée au mois de septembre 1992.

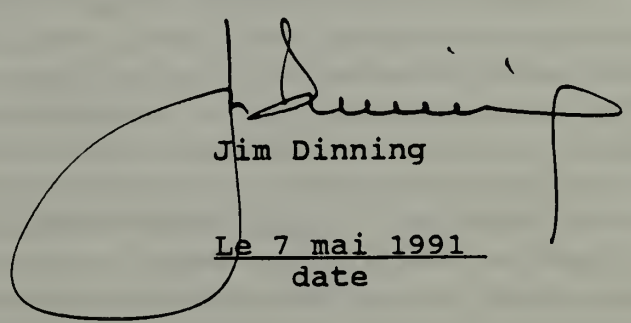

Jim Dinning

Le 7 mai 1991
date

Introduction

En Alberta, l'expression «français langue seconde» se rapporte à l'enseignement de la langue française comme matière, souvent entre 20 et 40 minutes par jour, pour permettre aux élèves de développer des habiletés de communication, une compréhension d'une culture et des stratégies d'apprentissage du français comme langue seconde. On offre, en général, le français langue seconde sur une base facultative bien que plusieurs jurisdictions scolaires aient choisi, en accord avec les collectivités qu'elles regroupent, d'offrir le français langue seconde à tous les élèves, en particulier aux niveaux élémentaire et secondaire premier cycle.

Dans les années 60 et 70, le programme de français langue seconde insistait sur la compétence linguistique, c'est-à-dire la connaissance des règles régissant le système de la langue. Dans les années 80, le programme de français langue seconde a commencé à mettre plus d'accent sur les habiletés de communication, en se concentrant sur les fonctions du langage. Dans les années 90, le programme va insister sur l'importance de la pratique de la langue en contexte. Les connaissances, les habiletés et les attitudes personnelles de l'élève serviront à développer ses habiletés communicatives, soit l'interprétation, l'expression et la négociation du sens par le biais de textes oraux et écrits. Dans cette perspective, la culture fait partie intégrante de la langue. À mesure que les élèves développent leurs habiletés de communication, leur exactitude linguistique s'accroît et leurs stratégies d'apprentissage langagier se développent. Les éléments des composantes de l'expérience/communication, de la culture, de la langue et de la formation langagière générale sont intégrés dans un continuum de niveaux de croissance bien définis de la communication.

On a procédé à une révision des programmes de français langue seconde pour les rendre plus efficaces et plus actuels. Ils consistent en trois niveaux de compétence clairement définis : **Débutant**, **Intermédiaire** et **Avancé**, chacun d'eux étant divisé en trois sous-niveaux : **Débutant 1, 2, 3**; **Intermédiaire 4, 5, 6**; et **Avancé 7, 8, 9**. Chaque niveau précise les attentes concernant l'apprentissage pour les élèves dans les sphères suivantes : les domaines d'expérience et de communication, les connaissances et la compréhension de la culture, l'utilisation et la compréhension du système langagier (système de sons et de symboles, lexique, grammaire et discours) ainsi que la connaissance et l'application des stratégies permettant l'apprentissage des langues. Le programme tient compte des connaissances actuelles sur l'acquisition et la conception des programmes de langues secondes. Il insiste sur le développement langagier des élèves suivant un continuum de croissance de la communication. Finalement, le programme conserve la latitude dont jouit chaque conseil scolaire d'offrir le français langue seconde à différents niveaux scolaires, selon les aspirations de la collectivité et la disponibilité des ressources financières et humaines. Il est important que les enseignants aient un niveau adéquat de compétence langagière en français et une formation dans l'enseignement d'une langue seconde.

Les niveaux **Débutant, Intermédiaire** et **Avancé** représentent en trois étapes les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles du développement de la langue seconde, et ce d'après l'expérience réelle vécue dans la classe par des éducateurs exerçant leur profession en Alberta. Les attentes pour l'apprenant vont du niveau minimal de compétence dans la langue seconde au niveau avancé.

Les habiletés de communication se développent à partir de simples messages d'au moins deux ou trois énoncés au niveau **Débutant**, pour aboutir à une série d'idées cohérentes au niveau **Avancé**. Le développement de la compréhension de la culture passe de l'identification à la recherche, puis à l'analyse et à l'interprétation des connaissances culturelles. Dans le développement linguistique, on insistera davantage sur la prononciation et l'orthographe au niveau **Débutant**, tandis que la complexité et la correction grammaticale ainsi que l'utilisation des éléments du discours acquerront une importance croissante aux niveaux **Intermédiaire** et **Avancé**. La formation langagière générale se concentre sur le développement progressif du simple au complexe de l'utilisation de processus relevant des domaines cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.

Chaque niveau inclut trois sous-niveaux qui ont pour but de refléter la progression du développement à l'intérieur de chaque niveau. C'est la complexité croissante des habiletés de communication, de la compétence linguistique et de la formation langagière générale qui différencient les sous-niveaux.

Raison d'être

L'apprentissage du français langue seconde permettra aux élèves de développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour communiquer en français dans toute une gamme de situations : à l'école, en voyage, durant leurs loisirs ou pendant l'exercice de leur profession. C'est un aspect important de la vie du Canada que de pouvoir s'exprimer en français. De plus, le français est une langue utilisée quotidiennement dans de nombreux autres pays du monde.

Les élèves devraient reconnaître la diversité culturelle dans notre société et la respecter. Le français langue seconde se fera le prolongement de l'expérience culturelle des élèves. Ce programme leur permettra de mieux comprendre les cultures francophones du Canada et les autres cultures francophones du monde.

Le développement des habiletés de réflexion et des stratégies d'apprentissage constitue une partie importante de l'apprentissage que fait une personne tout au long de sa vie. Les élèves qui apprennent le français amélioreront leurs habiletés langagières en général et comprendront mieux par la suite ce qui constitue une langue et le rôle que la langue et la culture jouent dans leur vie. Ils acquerront aussi des stratégies d'apprentissage de langue seconde qui leur permettront de contrôler et d'orienter leur apprentissage langagier et de transférer ces habiletés à de nouvelles situations dans leur vie.

Le fait d'ajouter une seconde langue à leur répertoire d'habiletés et de connaissances améliorera indirectement le développement de la langue maternelle des élèves qui bénéficieront par la suite au plan scolaire, intellectuel et personnel des avantages qui découlent de l'apprentissage d'une autre langue.

Philosophie

Dans le programme de français langue seconde, les élèves acquerront diverses sortes de connaissances, d'habiletés et d'attitudes reliées : a) aux capacités d'interprétation, d'expression et de négociation du sens (communication); b) aux typologies d'idées, de comportements, de manifestations, d'artefacts et de symboles culturels que partagent les peuples francophones (culture); c) aux sons, aux symboles graphiques, au lexique, à la grammaire et au discours (langue); et d) aux processus cognitifs, socio-affectifs et méta-cognitifs (formation langagière générale). Cet ensemble d'éléments constitue une approche multidimensionnelle qui tient compte des connaissances actuelles sur l'apprentissage et l'enseignement d'une langue seconde.

Les élèves apprendront le français langue seconde en interagissant avec leur propre environnement et en utilisant les connaissances, les attitudes et les comportements déjà acquis, c'est-à-dire leurs expériences personnelles (ou «domaines d'expérience») souvent d'abord vécues dans leur langue maternelle. Ces domaines d'expérience reflètent systématiquement les diverses dimensions de la relation d'un individu avec son environnement : les dimensions physique, sociale, civique, intellectuelle et celle des loisirs. L'alimentation, l'exercice physique, l'autoprotection et les soins personnels (domaines d'expérience reliés à la survie des individus et à leur bien-être personnel) font partie de la dimension physique. La dimension sociale inclut les domaines d'expérience reliés à la famille, à l'école, aux amis, au travail, aux vacances et aux fêtes ainsi qu'aux activités sociales. Les domaines d'expérience reliés à la vie en société, surtout du point de vue des responsabilités et des privilèges individuels par rapport à la conservation et à la consommation constituent la dimension civique. La dimension intellectuelle comprend les domaines d'expérience associés aux activités de l'esprit telles celles des arts et des sciences. Les activités auxquelles se livrent les individus durant leur temps libre (la vie en plein air, les voyages et la participation aux clubs et aux associations) constituent la dimension des loisirs. Tous ces domaines d'expérience fournissent les contextes à partir desquels on peut développer les composantes de la communication, de la culture, de la langue et de la formation langagière générale.

Les élèves apprendront à communiquer en français grâce aux processus de «compréhension», de «production» et de «négociation». La compréhension équivaut à l'extraction du sens ou de la signification à partir d'un texte oral ou écrit. La production est l'expression du sens par la création de textes oraux ou écrits selon l'intention de différents participants et leurs raisons de communiquer sur divers sujets et objectifs. La négociation est le processus d'interaction par lequel les interlocuteurs doivent s'adapter aux besoins et aux intentions d'autrui. Les intentions de communication ou les fonctions de communication (demande ou obtention d'information, compte rendu ou description, etc.),

font partie intégrante de ces trois processus et sont développées dans la composante de l'expérience/communication.

Dans le français langue seconde, l'apprentissage des élèves portera aussi sur la culture, c'est-à-dire les idées, les comportements, les manifestations, les artefacts et les symboles communs aux peuples francophones dans différents lieux et à différents moments de leur évolution ou de leur histoire. Plus précisément, les élèves acquerront des connaissances sur la présence contemporaine des francophones, sur leur histoire et leurs activités quotidiennes ainsi que sur les variantes linguistiques des diverses régions. L'apprentissage portera sur les cultures francophones aux niveaux local et provincial ainsi que sur les francophones au Canada et ailleurs.

Les élèves étudieront aussi la langue et la façon de l'utiliser : le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les éléments du discours qui sont nécessaires pour transmettre des idées et améliorer la communication dans un contexte oral ou écrit.

La composante de la formation langagière générale du programme de français langue seconde fait intervenir le développement des processus cognitifs, socio-affectifs et méta-cognitifs. La dimension cognitive est développée à l'aide de stratégies telles l'établissement d'associations entre les mots, l'identification de mots et d'idées-clés, les raisonnements déductif et inductif ainsi que l'utilisation d'indices linguistiques. On développe la dimension socio-affective en employant des stratégies où il s'agit de prendre des risques, de demander des éclaircissements et de devenir conscient des pensées et des sentiments d'autrui. Les processus méta-cognitifs se développent à partir de stratégies où il faut se concentrer sur une tâche, planifier une expérience d'apprentissage ou contrôler son propre apprentissage. Ensemble, ces stratégies facilitent la sensibilisation au processus d'apprentissage et son application à l'apprentissage de la langue seconde. Un bénéfice supplémentaire survient lorsqu'on se rend compte que ces stratégies - utilisées dans la langue maternelle - peuvent aussi renforcer l'apprentissage de la langue seconde.

Les quatre composantes (expérience/communication, culture, langue, formation langagière générale) sont intégrées, chacune ayant cependant un point central et une intensité différents. La composante de l'expérience/communication privilégie l'expérience langagière en employant la négociation pour interpréter et exprimer le sens. La composante de la culture porte principalement sur des aspects des idées, des expériences, des manifestations, des comportements et des symboles qui sont représentatifs des cultures francophones aux niveaux local, national et international à différentes périodes de leur évolution ou de leur histoire. La composante de la langue identifie les éléments linguistiques nécessaires à la communication dans un contexte spécifique. La composante de la formation langagière générale développe les habiletés de réflexion et les mesures ou techniques spécifiques qu'utilisent les apprenants pour étudier une langue seconde.

Les élèves acquièrent cet ensemble multidimensionnel de connaissances, d'habiletés et d'attitudes selon une progression ou un continuum. L'apprentissage langagier est un processus graduel, évolutif. Au cours de cet apprentissage, les connaissances, les habiletés et les attitudes croissent parallèlement, à différents rythmes et à différents degrés de développement. Dans ce programme d'études, le continuum passe par les niveaux **Débutant, Intermédiaire** et **Avancé**.

Les niveaux, caractérisés par un chevauchement et un raffinement cycliques, représentent un accès au français langue seconde qui va en s'élargissant, d'un sous-niveau à l'autre.

Définitions des attentes pour l'apprenant

Les attentes pour l'apprenant correspondent aux résultats minimaux auxquels les élèves doivent parvenir. Elles portent sur les connaissances, les habiletés et les attitudes et insistent sur les habiletés d'interprétation, d'expression et de négociation du sens à partir de textes oraux et écrits. Ces habiletés sont étroitement reliées à l'utilisation authentique du français dans la vie courante. L'organisation des attentes pour l'apprenant est cyclique, de façon à ce que les élèves puissent continuer à raffiner leurs habiletés et leurs connaissances selon un mode de plus en plus diversifié tout au long du programme.

Les attentes pour l'apprenant contenues dans le programme de français langue seconde sont divisées en trois parties : **globale, générale** et **spécifique**. La séquence du programme comporte trois niveaux (**Débutant, Intermédiaire** et **Avancé**) et neuf sous-niveaux (**Débutant 1, 2, 3; Intermédiaire 4, 5, 6; Avancé 7, 8, 9**). Les attentes globales pour l'apprenant se rapportent au programme, les attentes générales aux niveaux et les attentes spécifiques aux sous-niveaux.

Les attentes **globales** pour l'apprenant reflètent les connaissances, les habiletés et les attitudes que vise l'ensemble du programme et s'appuient sur les principes des quatre composantes d'un programme d'études multidimensionnel : l'expérience/communication, la culture, la langue et la formation langagière générale.

Les attentes **générales** pour l'apprenant décrivent les attentes concernant l'apprenant à la fin du niveau **Débutant** et précisent jusqu'à quel degré l'apprenant réalisera les attentes globales dans les quatres composantes.

Les attentes **spécifiques** pour l'apprenant décrivent le niveau relatif de performance auquel on s'attend de l'apprenant, à la fin de chaque sous-niveau, dans les quatre composantes du programme au niveau **Débutant**. Les attentes spécifiques pour l'apprenant vis-à-vis de la langue indiquent, par exemple, le sous-niveau auquel certains éléments linguistiques sont introduits, développés et raffinés. La séquence générale consiste en l'introduction des éléments linguistiques au premier sous-niveau, en leur développement au second et en leur raffinement au troisième. Le raffinement dans l'apprentissage va se poursuivre durant toutes les études de l'élève. Le processus d'enseignement/apprentissage au complet doit assurer le développement, le raffinement et le recyclage continu des connaissances et des habiletés, concrètes comme abstraites, au fur et à mesure que l'élève chemine vers la réalisation des attentes globales pour l'apprenant.

Les trois sortes d'attentes pour l'apprenant, à partir des **globales** et en passant par les **générales** et les **spécifiques**, révèlent des niveaux croissants de spécificité. L'assise de la planification de l'enseignement dans la classe repose sur les attentes spécifiques pour l'apprenant.

Chaque niveau et chaque sous-niveau prescrivent un nombre minimum de domaines d'expérience, c'est-à-dire les aspects de la réalité au sujet desquels l'individu a déjà acquis certaines connaissances, schémas de comportements et attitudes. Ce sont des éducateurs en poste qui ont jugé ces domaines d'expérience appropriés et adaptables aux différents groupes d'âge qui en sont au niveau **Débutant**. Ces domaines d'expérience se font suite, en allant des plus concrets aux plus abstraits. Ils s'appuient sur les domaines prescrits à des niveaux et des sous-niveaux précédents et les assimilent.

On prescrit un nombre minimum de domaines d'expérience au niveau **Débutant**. On peut faire varier la séquence recommandée de ces domaines d'expérience à l'intérieur des sous-niveaux selon les intérêts des élèves, ceux des enseignants et leur compétence, et aussi selon le matériel didactique disponible. L'enseignement devrait porter sur tous les domaines d'expérience prescrits avant la fin de chaque niveau. On encouragera les enseignants à agrémenter leur programme en choisissant des domaines d'expérience supplémentaires à partir des intérêts et des besoins des élèves.

Le français langue seconde présente un équilibre entre un apprentissage non analytique et un apprentissage analytique. Le point sur lequel se concentre l'apprentissage non analytique est la communication du message par l'interaction, sans étude approfondie des éléments linguistiques. L'apprentissage non analytique est une assise importante pour le développement des habiletés de communication en français dans la composante de l'expérience/communication. Dans l'apprentissage analytique, les élèves acquièrent des connaissances explicites et une compréhension des composantes de la culture, de la langue et de la formation langagière générale.

Compte tenu de l'intégration des composantes, l'importance accordée aux aspects analytiques ou non analytiques variera. Ces deux aspects de l'enseignement/apprentissage de la langue seconde seront toujours présents, mais leur importance à l'intérieur d'une composante sera appelée à changer.

Attentes globales pour l'apprenant de la maternelle à la 12^{e} année

COMPOSANTES	ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra...
Expérience/	participer à diverses expériences langagières qui lui permettront :
Communication	d'exprimer en français ses expériences, ses idées et ses sentiments et aussi de comprendre ceux d'autres apprenants lors d'interactions avec des interlocuteurs dans des situations variées;
Culture	de trouver de l'information sur divers aspects des cultures francophones au Canada et dans le monde, et d'en comprendre les aspects en vue de mieux prendre conscience de ces cultures et de les interpréter de façon plus efficace;
Langue	de comprendre et utiliser le code linguistique comme le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les attributs du discours, pour communiquer dans divers contextes;
Formation langagière générale	d'être conscient de la nature de l'apprentissage et de son rôle dans le développement individuel cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.

Attentes générales pour l'apprenant : niveau Débutant

ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT

ATTENTES GÉNÉRALES POUR L'APPRENANT

À partir de son vécu, l'apprenant pourra :

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Expérience/
... participer à diverses expériences langagières qui lui permettront...

- s'engager dans les expériences langagières, dans les domaines suivants :

DÉBUTANT 1	DÉBUTANT 2	DÉBUTANT 3
L'école	La communauté	Les activités
Les personnes autour de nous	L'habillement	Les vacances
La météo	L'exercice	Les beaux-arts
Les animaux	L'alimentation	Les métiers et les professions
Les fêtes et les célébrations	L'habitation	L'hygiène et la sécurité

et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;

Communication
... d'exprimer en français ses expériences, ses idées et ses sentiments, de comprendre ceux d'autres apprenants lors d'interaction avec des interlocuteurs dans des situations variées...

- comprendre une série d'énoncés simples, oraux et écrits, dans un contexte donné, contrôlé ou structuré;
- s'exprimer en produisant des messages simples, oraux et écrits, contenant au moins deux ou trois énoncés dans un contexte donné, contrôlé ou structuré;

Culture
... de trouver de l'information sur divers aspects des cultures francophones au Canada et dans le monde, et d'en comprendre les aspects en vue de mieux prendre conscience de ces cultures et de les interpréter de façon plus efficace...

- identifier la présence d'individus et groupes francophones ainsi que de faits concrets sur la culture francophone aux niveaux local, régional/provincial et national;

ATTENTES GLOBALES POUR L'APPRENANT	*ATTENTES GÉNÉRALES POUR L'APPRENANT*
À partir de son vécu, l'apprenant pourra :	À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :
Langue ...comprendre et utiliser le code linguistique comme le système de sons et de symboles, le lexique, la grammaire et les attributs du discours, pour communiquer dans divers contextes...	• comprendre et utiliser, oralement et par écrit, le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des communications simples au présent;
Formation langagière générale ...être conscient de la nature de l'apprentissage et de son rôle dans le développement individuel cognitif, socio-affectif et méta-cognitif.	• identifier les mots-clés dans une communication pour développer une certaine tolérance envers l'ambiguïté (cognitif); • découvrir la langue en établissant des associations entre les mots (cognitif); • développer l'attitude positive qui consiste à prendre des risques en utilisant volontairement ses connaissances (socio-affectif); • développer la capacité d'utiliser l'attention sélective (méta-cognitif).

Attentes spécifiques pour l'apprenant : niveau Débutant

COMPOSANTES	DÉBUTANT 1	DÉBUTANT 2	DÉBUTANT 3
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :		
Expérience/	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **l'école** • **les personnes autour de lui** • **la météo** • **les animaux** • **les fêtes et les célébrations** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **la communauté** • **l'habillement** • **l'exercice** • **l'alimentation** • **l'habitation** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : • **les activités** • **les vacances** • **les beaux-arts** • **les métiers et les professions** • **l'hygiène et la sécurité** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;
Communication	comprendre le sens d'une série d'énoncés oraux simples comprenant du vocabulaire de base et des phrases d'utilisation courante;	comprendre le sens d'une série d'énoncés simples, oraux ou écrits, en se servant du vocabulaire de base et de phrases d'utilisation courante;	comprendre le sens de variantes d'énoncés simples, oraux ou écrits, et de phrases d'utilisation courante;
	s'exprimer en produisant oralement des messages simples et/ou d'utilisation courante contenant un ou deux énoncés dans un contexte structuré;	s'exprimer en produisant, oralement ou par écrit, des messages simples et/ou d'utilisation courante contenant un ou deux énoncés dans un contexte structuré;	s'exprimer en produisant, oralement ou par écrit, des messages simples en recombinant deux ou trois énoncés dans un contexte structuré;
Culture	identifier des faits concrets qui révèlent la présence d'individus et de groupes francophones dans son environnement immédiat;	identifier des faits concrets qui révèlent la présence d'individus et de groupes francophones aux niveaux local et régional/provincial;	identifier des faits concrets qui révèlent la présence d'individus et de groupes francophones aux niveaux régional/provincial et national;
Langue	comprendre le système de sons et de symboles et le lexique approprié à des messages oraux simples au présent;	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des messages simples, oraux ou écrits, au présent;	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et les variantes dans l'ordre approprié des mots dans des messages simples, oraux ou écrits, au présent;
	utiliser à l'oral le système de sons et de symboles se rapportant au lexique approprié au domaine d'expérience, au présent, en se servant des éléments linguistiques suivants :	utiliser oralement et par écrit le système de sons et de symboles se rapportant au lexique approprié au domaine d'expérience, tout en respectant l'ordre des mots au présent et en se servant des éléments linguistiques suivants :	utiliser oralement et par écrit le système de sons et de symboles se rapportant au lexique approprié au domaine d'expérience, tout en respectant l'ordre des mots au présent et en se servant des éléments linguistiques suivants :

DÉBUTANT 1 — DÉBUTANT 2 — DÉBUTANT 3

Langue
(suite)

DÉBUTANT 1

INTRODUCTION

- le genre
- le pluriel des noms
- les articles définis et indéfinis
- les verbes comme **avoir, être, faire** et **aller** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les phrases négatives et affirmatives
- les expressions avec **avoir** et **faire** (**J'ai dix ans. Il fait froid.**)
- les prépositions de lieu
- les phrases d'utilisation courantes
- les éléments cohésifs au niveau des mots (mots-liens)
- les questions posées couramment

DÉVELOPPEMENT

RAFFINEMENT

DÉBUTANT 2

INTRODUCTION

- les adjectifs qualificatifs
- l'impératif (singulier)
- les adjectifs possessifs (**mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses**)
- les verbes en **-ER** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les questions : **qu'est-ce que...?, qui...?, quand est-ce que...?, où est-ce que...?, quel...?**
- le partitif

DÉVELOPPEMENT

DÉBUTANT 3

INTRODUCTION

- **vouloir, pouvoir** et **devoir** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les questions : **comment est-ce que...?, combien est-ce que...?, et pourquoi est-ce que...?**
- les verbes en **-IR** et **-RE** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les adjectifs possessifs (**notre, nos, votre, vos, leur, leurs**)
- le futur proche, en se servant du pronom personnel approprié
- la forme impérative (à toutes les personnes et à tous les temps)
- la forme pronominale (ex. : **Je me lève.**)

DÉBUTANT 1	DÉBUTANT 2	DÉBUTANT 3
À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :		
Formation langagière générale		
identifier des mots apparentés dans des communications orales (cognitif);	identifier le sens des mots d'après leurs racines dans des communications orales et écrites (cognitif);	identifier le sens de groupes de mots en se servant du contexte (cognitif);
associer oralement des gestes ou des illustrations à des mots (cognitif);	identifier des mots qui sont reliés, oralement et par écrit (cognitif);	identifier des familles de mots, oralement et par écrit (cognitif);
articuler volontairement des énoncés qui sont présentés (socio-affectif);	réagir volontairement à un énoncé ou à des aspects de communication non verbale (socio-affectif);	créer, volontairement, des énoncés en se servant de mots et de phrases d'utilisation courante (socio-affectif);
identifier oralement avec l'aide de l'enseignant, les mots-clés permettant l'exécution de directives concernant une tâche (méta-cognitif).	identifier, oralement et par écrit, avec l'aide de l'enseignant, les mots-clés permettant l'exécution de directives concernant une tâche (méta-cognitif).	identifier, oralement et par écrit, sans l'aide de l'enseignant, les mots-clés permettant l'exécution de directives concernant une tâche (méta-cognitif).

Cours du niveau secondaire deuxième cycle

COMPOSANTES

FRANÇAIS 13 (Français Débutant 1/2)

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Expérience/

s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants :
- **l'école**
- **les personnes autour de nous**
- **la météo**
- **les fêtes et les célébrations**
- **l'alimentation**
- **l'habillement**

et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;

Communication

comprendre le sens d'une série d'énoncés simples, oraux ou écrits, en se servant du lexique de base et de phrases courantes;

s'exprimer en produisant, oralement et par écrit, des messages simples et/ou courants qui contiennent un ou deux énoncés dans un contexte structuré;

Culture

identifier des faits concrets qui révèlent la présence d'individus et de groupes francophones aux niveaux local et régional/provincial;

Langue

comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et l'ordre approprié des mots dans des messages simples, oraux ou écrits, au présent;

utiliser, oralement ou par écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, tout en respectant l'ordre des mots au présent, et en se servant des éléments linguistiques suivants :
- le genre
- le pluriel des noms
- les articles définis et indéfinis
- les verbes comme **avoir, être, faire** et **aller** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les phrases à la forme négative et affirmative
- les expressions avec **avoir** et **faire** (**J'ai dix ans. Il fait froid.**)
- les prépositions de lieu

En s'appuyant sur son vécu, l'apprenant sera capable, selon le domaine d'expérience :

Langue
(suite)

- les phrases courantes
- les éléments cohésifs au niveau du lexique (les mots-liens comme **et, parce que...**)
- les questions courantes
- les adjectifs qualificatifs
- les adjectifs possessifs (**mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses**)
- les verbes en **-ER** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié
- les questions : **qu'est-ce que...?, qui...?, quand est-ce que...?, où est-ce que...?, quel...?**
- le partitif;

Formation langagière générale

identifier des mots connus, des mots apparentés ou le sens des mots d'après leurs racines dans des communications orales et écrites (cognitif);

associer, oralement et par écrit, des mots ou des expressions à des gestes ou à des illustrations (cognitif);

articuler volontairement un énoncé et réagir à cet énoncé ainsi qu'à des aspects de communication verbale ou non verbale (socio-affectif);

identifier, oralement et par écrit, avec l'aide de l'enseignant, les mots-clés permettant l'exécution des directives concernant une tâche (méta-cognitif).

COMPOSANTES	**FRANÇAIS 10 (Français Débutant 2/3)**
	À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :
Expérience/	s'engager dans diverses activités langagières dans les domaines suivants : - **la communauté** - **l'exercice** - **l'habitation** - **les activités** - **les vacances** - **les beaux-arts** - **les métiers et professions** - **l'hygiène et la sécurité** et d'autres domaines qui sont reliés à ses besoins et à ses intérêts;
Communication	comprendre, oralement ou par écrit, le sens de variantes d'énoncés simples, oraux ou écrits, et de phrases courantes; s'exprimer en produisant, oralement ou par écrit, des messages simples en recombinant deux ou trois énoncés dans un contexte structuré;
Culture	identifier des faits concrets qui révèlent la présence d'individus et de groupes francophones aux niveaux régional/provincial et national;
Langue	comprendre le système de sons et de symboles, le lexique et les variantes dans l'ordre approprié des mots dans des messages simples, oraux ou écrits, au présent; utiliser, oralement ou par écrit, le système de sons et de symboles qui se rapporte au lexique approprié au domaine d'expérience, tout en respectant l'ordre des mots au présent et en se servant des éléments linguistiques suivants : - l'impératif - **vouloir, pouvoir et devoir** au présent, en utilisant le pronom personnel approprié - les questions : **comment est-ce que...?, combien est-ce que...?, et pourquoi est-ce que...?** - les verbes en -IR et en -RE au présent, en utilisant le pronom personnel approprié - les adjectifs possessifs (**notre, nos, votre, vos, leur, leurs**) - le futur proche en utilisant le pronom personnel approprié - la forme pronominale (ex. : **Je me lève.**);

À partir de son vécu, l'apprenant pourra, selon le domaine d'expérience :

Formation langagière générale

identifier le sens d'expressions en se servant du contexte (cognitif);

identifier les familles de mots, oralement et par écrit (cognitif);

créer, volontairement, des énoncés en utilisant des mots et des phrases courantes (socio-affectif);

identifier, oralement et par écrit, sans l'aide de l'enseignant, les mots permettant l'exécution des directives concernant une tâche (méta-cognitif).

Glossaire

analytique : se dit de l'enseignement/apprentissage qui insiste sur l'examen et la réflexion portant sur un ou plusieurs éléments spécifiques de la langue, de la culture ou de l'utilisation de stratégies.

attention sélective : stratégie utilisée pour porter son attention et se concentrer sur une tâche précise.

attributs paralinguistiques : pauses, hésitations, silences, distance sociale, maintien, etc., éléments qui prennent d'eux-mêmes un sens.

cohérence : rapport logique, faisant partie d'un contexte, entre les idées du discours.

cohésion : rapports entre les éléments linguistiques au niveau des mots, des phrases ou du discours.

communication : processus d'interprétation, d'expression et de négociation du sens d'un message.

comportement : façon d'agir influencée par l'attitude.

compréhension : détermination du sens d'un message oral ou écrit.

connaissance : ce que l'apprenant comprend au sujet d'un domaine d'expérience.

contexte : éléments qui situent une communication et lui donnent une signification particulière : qui, quoi, où, quand, pourquoi et comment.

culture : idées, comportements, emblèmes et symboles d'un peuple.

discours : groupe d'énoncés organisés exprimant une ou plusieurs idées sous forme soit orale, soit écrite.

domaine d'expérience : aspects de la réalité au sujet desquels l'élève possède déjà des connaissances et manifeste des comportements et des attitudes dans l'utilisation de sa langue maternelle.

élément cohésif (mot-lien) : mot ou expression qui relie des mots ou des idées; p. ex. : Paul et Marie (niveau du mot); J'aime Paul parce qu'il est beau (niveau de la phrase); Étant donné le manque de preuves, le témoignage n'est pas valide (niveau du discours).

élément linguistique : élément du code linguistique : son, symbole, lexique, grammaire ou discours.

environnement : les personnes et les choses qui entourent un individu : du point de vue physique, social ou psychologique.

expérience : interaction avec l'environnement.

expérience langagière : utilisation que fait l'individu de ses connaissances de la langue au niveau de la communication, de la langue même et des stratégies pour interagir avec son environnement.

fait concret : noms, objets, événements qui démontrent la présence de francophones dans l'environnement.

habiletés : capacité de faire quelque chose (p. ex. : écouter en comprenant).

intention communicative : but ou objectif d'une communication.

interlocuteur : personne qui participe à un échange communicatif dans lequel elle peut jouer le rôle d'auditeur et/ou de locuteur, de lecteur ou de scripteur.

marque de cohésion (mot-lien) : mot ou expression qui relie des phrases pour créer une cohésion dans le flux d'idées (p. ex. : conjonction comme **donc, ainsi, mais,** ...).

message : contenu d'une communication.

mot apparenté : mot qui est semblable dans différentes langues et qui a la même signification (p. ex. : **hôpital**/hospital).

mot-clé : mot qui est important pour comprendre une communication.

négociation : interaction linguistique entre un individu et son environnement faisant intervenir à la fois la compréhension et la production.

non analytique : se dit de l'enseignement/apprentissage qui met l'accent sur les expériences dans un contexte langagier global (voir «analytique»).

non verbale : qualifie l'expression où l'idée est communiquée sans l'aide de mots, c.-à-d. par des gestes, des illustrations, des attributs paralinguistiques.

phrase simple : phrase contenant seulement un sujet, un verbe et un complément.

processus méta-cognitif : réflexion sur la pensée; prise de conscience de l'individu sur sa façon de penser.

production : création d'un message oral ou écrit.

raisonnement déductif (déduction) : inférence/application de règles générales et de principes à des exemples spécifiques.

raisonnement inductif (induction) : inférence de règles générales et de principes à partir de divers exemples spécifiques.

recherche : découverte de l'information.

sensibiliser : rendre conscient de, faire connaître.

s'exprimer : faire connaître ses idées, incluant son intention communicative.

texte : combinaison d'une série d'idées reliées, présentées oralement ou par écrit, pour communiquer (p. ex. : une salutation, un discours, un bulletin de nouvelles radiodiffusé, une lettre, un roman).

tolérance envers l'ambiguïté : stratégie à la fois affective et cognitive qui consiste à maintenir une attitude positive en ne se laissant pas frustrer par le manque de compréhension totale d'une communication (affectif); qui laisse les apprenants utiliser leurs connaissances pour extraire le sens d'une communication donnée, sans qu'ils en comprennent nécessairement tous les mots ou tous les détails (cognitif).

Ressources didactiques de base

La liste des ressources didactiques de base ci-dessous a été approuvée pour le programme de niveau **Débutant**, en fonction du niveau scolaire, de l'âge et des intérêts des élèves :

Maternelle – 3e année (5 à 8 ans)
Dimoitou 1, 2, 3 (Centre Éducatif et Culturel)

4e – 6e année (9 à 12 ans)
Aventures 1, 2, 3 (Copp Clark Pitman Ltd.)
Bienvenue 1, 2, 3 (Prentice-Hall)

7e – 9e année (13 à 15 ans)
Arc-en-ciel 1 et 2 (Mary Glasgow)

10e – 12e année (15 à 17 ans)
Français 13
Arc-en-ciel 1 (Mary Glasgow)

Français 10
Arc-en-ciel 2 (Mary Glasgow)
Entrez 1 (Copp Clark Pitman Ltd.)

APR 0 6 1992

PC 2065 A319 F8 1991 GR-K-12
FRANCAIS LANGUE SECONDE
PROGRAMME D ETUDES NIVEAU
DEBUTANT DE LA MATERNELLE A LA
NL 40166638 CURR HIST

000039091830